

Informations propriété intellectuelle à Ester Technopole

mercredi 21 février 2024, par [lpe](#)

Startups, entreprises, vous avez un projet innovant ?
Vous vous interrogez quant à sa protection ?
Vous souhaitez connaître les outils disponibles et accessibles ?...

ESTER Technopole et l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) vous proposent des permanences Propriété intellectuelle (PI) :

mercredi 21 février de 11h00 à 12h30, à ESTER Technopole, Coupole. Limoges.

POUR QUI ?

- Les startups, TPE, PME
- Ouvertes également aux entreprises implantées hors du Parc technopolitain.

QUOI ?

- Entretien de 30 minutes, en présentiel
- En toute confidentialité et gratuit.

> Inscription obligatoire

Christine TIXIER : christine.tixier@ester-technopole.org

Tél. : 06 47 82 46 76

**Vous avez un projet de
création d'entreprise
en Poitou ou Charentes ?**

Suivez le guide !

